

Augmentation au Calydon

Quand la Direction nous prend pour des jambons !

Décembre 2019 – IL – Orange Business Services

La Direction d'Orange, propriétaire à 80% des murs du RIE LE Calydon, oblige l'Association Atalante à augmenter ses tarifs pour continuer à fournir vos 277 000 repas annuels. Pour arriver à survivre, l'Association doit en effet répercuter une augmentation de 0,55 € par repas au 1^{er} janvier 2020. Cette hausse est bien de la responsabilité de la Direction Orange !

► Un RIE victime de contraintes internes ORANGE

Le Calydon est un restaurant externe (un Restaurant Inter-Entreprises RIE), géré par l'Association Atalante. En tant que RIE, plusieurs instances partagent sa gouvernance. C'est le seul restaurant externe à être hébergé dans des locaux Orange ! Pour en savoir plus sur l'omniprésence d'Orange SA à la Présidence, au Conseil d'Administration et à la SCI, lisez notre article complet sur notre site.

► Travaux décidés en 2014, refacturés aujourd'hui

En 2014, Orange a décidé de construire un nouveau bâtiment pour IMTW à Cesson (C3) sans possibilité de cantine sur place et en invitant les salariés IMTW à manger au RIE Le Calydon. La capacité du restaurant ne pouvant accueillir tous ces nouveaux convives, des travaux d'agrandissement ont été prévus par la SCI, par Orange, toujours propriétaire majoritaire. Pour financer ces travaux d'agrandissement, un avenant au bail entre la SCI et l'Association Atalante est signé, prévoyant une augmentation de loyers. Pour rappel, le Président d'Atalante en 2014 est un salarié du Groupe, mandaté par la Direction Orange SA... Or, les salariés IMTW ont revendiqué et obtenu une cantine sur leur bâtiment C3. L'agrandissement du Calydon n'était finalement pas nécessaire et les coûts induits sont le résultat d'une erreur de stratégie d'Orange.

Promo flash de la Direction

+30%

+136 000€ en 2020
sur les loyers

► Un hasard de calendrier ?

Pendant les dernières élections professionnelles, la SCI réclame pour la 1^{ère} fois l'application des augmentations de loyer, prévues dans le bail. Laissant le soin à la représentante du CE SCE d'assumer ce coût. Ces augmentations n'ont jamais été réclamées pendant les 5 ans de Présidence de la Direction Orange ! Aujourd'hui, l'Association est contrainte de prévoir une augmentation de 0.55 € TTC de son droit d'entrée au 1^{er} janvier 2020 afin de ne pas mettre la clé sous la porte. **Devez-vous faire les frais d'une erreur de la Direction d'Orange ?**

C'est vous qui allez financer des travaux décidés inutilement par la Direction ! Cet argent est le vôtre, bénéficiaire de la subvention restauration ou des titres restaurant.

De plus, le fait de répercuter le coût des travaux sur le loyer diminue vos droits en récupérant une partie des budgets utilisés pour vos Activités Sociales et Culturelles dont font partie la restauration. Nous craignons même qu'à terme ce soit la fermeture du Calydon qui soit visée pour réinstaller une cantine interne, plus rentable pour la Direction : le loyer perçu pour une cantine interne est de 7,04€ par convive pour seulement 1,65€ au Calydon !

Pour la CFE-CGC Orange, ce n'est pas aux salariés de payer les travaux réalisés. La Direction Orange doit assumer ses erreurs de stratégie. **Nous exigeons que les travaux réalisés soient financés par Orange et non par les repas des salariés.** Si vous êtes pour que la Direction Orange prenne ses responsabilités, signez [notre pétition](#) en flashant ce QR Code !



La CFE-CGC Orange revendique

- Aucune augmentation de loyer liée aux travaux, la Direction doit assumer ses erreurs
- Une révision des loyers basée sur l'évolution de l'Indice des Loyers des Activités Tertiaires

Vos correspondants

Claire LHYGONAUD	06 79 87 18 24
Gil PROCUREUR	06 81 03 95 46
Anaud RESILLOT	06 30 52 22 96

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

